



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E41804

VALABLE JUSQU'AU 15/01/2027

ÉDITÉ LE

19/08/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/10/1992

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 20/04/2011
500 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NANTERRE 388989964

Siret : 388 989 964 00035

Code NACE : 4399A

Numéro caisse de congés payés : 210380100165

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 65885C1244000 / 001 642014/3

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 65885C1244000 / 001 642014/3

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

Raison sociale : GEN ETANCHEITE COUVERTURE ILE DE FRANCE

283 AVENUE LAURENT CELY
92230 GENNEVILLIERS

Téléphone : 01 41 47 30 30

Portable : 06 71 22 76 18

Fax : 01 41 47 03 26

Site Internet : <http://www.gecidf.com>

E-mail : contact@gecidf.com

Responsabilité légale :
HELIOS DEVELOPPEMENT (844 796 003) / PEYREDIEU BENOIT DIRECTRICE
GENERALE

Effectif moyen : 39

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	17/10/2023
3153	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité supérieure) Mention RGE	17/10/2023
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées Mention RGE	17/10/2023
3213	Étanchéité en matériaux bitumineux en feuilles (Technicité supérieure) Mention RGE	23/11/2022
3222	Étanchéité en matériaux de synthèse en feuilles (Technicité confirmée) Mention RGE	21/09/2022
3272	Tôle d'acier nervurée (tan) avec étanchéité en membrane en feuilles (Technicité confirmée) Mention RGE	21/09/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	17/10/2023
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	17/10/2023
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	17/10/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.